

La rentrée scolaire vue par l'opposition



Le fonctionnement municipal : diviser pour régner.

Depuis les dernières élections, le conseil municipal est composé d'une majorité et d'une opposition élue représentant 46% des voix. Le rôle de l'opposition est principalement de travailler sur les dossiers dans les commissions et de donner son avis sur les délibérations mises au vote lors des séances du conseil municipal.

À Pompignac il n'en est rien.

La majorité élue n'a pas souhaité mettre en place de commission municipale l'obligeant à intégrer les élus de l'opposition. Seuls des groupes de travail ont été créés lui permettant de nous **exclure** de tous les travaux préliminaires aux séances du conseil municipal.

Le dossier de la RENTRÉE SCOLAIRE : Avis de tempête

Dans le dernier mensuel distribué fin juillet, un dossier spécial est consacré à la mise en application de la réforme des rythmes scolaires.

À réception du dossier scolaire transmis aux parents début juillet, nous avons été surpris par :

- » L'envoi du dossier tardif, après la fin des classes
- » Un délai très court de réponse (11 au 18 juillet)
- » Des hausses de prix considérables qui vont s'abattre sur les parents d'élèves.

En prenant connaissance de ce dossier, un grand nombre de parents sont venus vers nous pour nous faire part de leurs mécontentements et inquiétudes fortes face à ces **augmentations massives et non justifiées des tarifs.**

Dans un fonctionnement démocratique normal, ce qui est le cas dans les communes voisines, l'ensemble des élus est partie prenante dans la construction de projets relatifs à la vie scolaire. Nous aurions apprécié être associés à ce projet. Il nous semble en effet que lorsqu'il s'agit de l'école, l'intérêt des enfants doit être au centre de nos préoccupations. Il n'en est rien. **La majorité impose ses choix avec toujours aussi peu de concertation.** À noter que le maire s'est fait voter par sa majorité en conseil municipal, une délégation de pouvoir lui permettant d'imposer seul les montants

des prestations scolaires, point sur lequel nous avons voté contre lors du conseil municipal du 14 avril 2014.

Face à cette situation, nous avons mis en place **un groupe de travail** sur ce sujet et consulté tous les acteurs concernés (Communauté de communes, Adjoint aux affaires scolaires, association des parents d'élèves, et nombreux parents d'élèves). Vous trouverez ci-après nos analyses et nos propositions :

LES TAP (temps d'activités périscolaires) :

Contrairement à ce qu'affirme la majorité municipale dans le mensuel n°4, le ministère n'impose pas que l'on organise les TAP en fin de journée chaque jour, d'autres solutions sont possibles mais n'ont pas été retenues.

La 1ère priorité indiquée par le ministère pour mettre en œuvre cette réforme dans les meilleures conditions est d'écrire un PEDT (Projet éducatif territorial) :

Le PEDT est élaboré à l'initiative de la collectivité territoriale et associée à cette dernière l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : administrations de l'Etat concernées, associations culturelles et sportives, élus locaux, associations de parents d'élèves etc... Son but est de tirer le meilleur parti de toutes les ressources du

territoire et de créer des synergies pour garantir une plus grande continuité entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire et offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

À Pompignac il n'en est rien.

Aucun PEDT n'a été validé. Pourtant, c'est la 1ère chose à faire, la base d'une réforme réussie. Mais pour cela il faut réunir tous les acteurs concernés, dialoguer, échanger et construire ensemble. La majorité gère toujours seule ces projets !

Les incidences sont importantes :

- » d'une part on constate que le nombre d'activités auxquelles vont pouvoir s'inscrire les enfants est limité car toutes les ressources du territoire n'ont pas été sollicitées ;
- » d'autre part le taux d'encadrement sans PEDT est réduit pour ces activités.

Nous nous étions engagés à traiter ce dossier en priorité, à mettre en place un PEDT et à remettre le dossier complet aux parents d'élèves début juin. Cela aurait évité cette réforme à minima et ce dossier transmis au dernier moment.

L'ensemble des listes s'étaient engagé sur la gratuité des TAP.

Les élus de la liste de Denis LOPEZ n'ont pas tenu leur promesse.

LE BUS, LE RESTAURANT SCOLAIRE :

C'est probablement l'aspect le plus scandaleux du dossier transmis aux parents d'élèves et pour lequel la majorité municipale a décidé de faire payer fortement ces derniers alors que le maire nous répète sans arrêt que les finances de la commune sont très saines.

EST-CE DE L'INTOX ?

Voici l'exemple d'une famille ayant 2 enfants mangeant au restaurant scolaire tous les jours (4x/semaine), et prenant le bus tous les jours aller/retour (5x/semaine).

En comparant la tranche la plus éle-

vée de l'année dernière et de cette année, l'augmentation du coût total (restaurant scolaire + bus) sera de 770 à 1370 euros soit **une augmentation de 77%**. Cela correspond à une augmentation de 60 euros/mois. Ça c'est de l'info pas de l'intox. On est loin des 15 euros/mois annoncés dans le mensuel n°4.

PARENTS, ATTENTION FAITES VOS CALCULS.

80% des familles sont concernées par ces hausses.

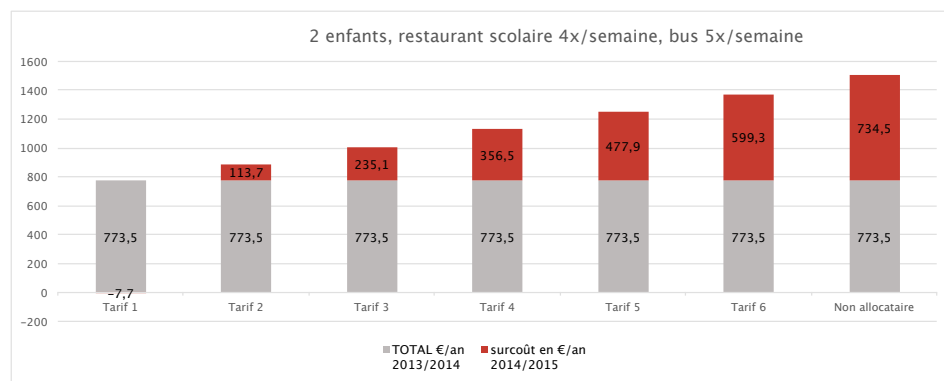
Pourquoi ces hausses vertigineuses ? La mairie nous a répondu que les tarifs du restaurant scolaire n'avaient pas augmenté depuis

6 ans et que la qualité des repas justifiait cette hausse. D'après nos calculs, à raison de 1,5% -augmentation moyenne du coût de la vie depuis 6 ans pour palier l'augmentation des fluides, matières lères etc... - cela représente une augmentation de 9%. On est bien loin des 20 à 45% d'augmentation (tarif 3 à 6) !

Dans une conjoncture difficile pour les familles, avec des finances communales dites saines selon le maire, comment expliquer de telles augmentations ?

Par ailleurs, comme mentionné dans le mensuel n°4, les parents vont-ils effectivement subir la double peine, prise en charge du surcoût en tant qu'utilisateur et en tant qu'administré ?

Monsieur le maire, adjoints et conseillers de la majorité, voici quelques propositions émanant de notre travail de groupe et de concertation avec les différents intervenants que nous avons rencontrés, que nous souhaitons apporter à votre réflexion dans l'intérêt général.



NOS PROPOSITIONS :

Pour le bus :

- » 80% de réduction sur le second enfant (idem 2013-2014).
- » **Maintenir le bus à la sortie des classes à 16h00 et à 17h00 pour ne pas obliger les parents à payer du périscolaire.**
- » S'assurer de l'application d'un tarif en fonction des jours de présence (comme convenu lors de notre rendez-vous avec l'adjointe aux affaires scolaires).

Pour le restaurant scolaire :

- » **Baisse des nouveaux tarifs proposés avec ajustement pour un meilleur équilibre social.**
- » S'assurer de l'application d'un tarif en fonction des jours de présence (comme convenu lors de notre rendez-vous avec l'adjointe aux affaires scolaires).

Pour les TAP :

- » Retour à la gratuité, comme annoncé lors de la campagne et mis en place par Fargues et Carignan.
- » **Mise en place rapide du PEDT permettant à un plus grand nombre d'enfants de participer aux TAP.**
Taux d'encadrement en maternelle : un animateur pour 14 enfants au lieu de 10
Taux d'encadrement en élémentaire : un animateur pour 18 enfants au lieu de 14

Pour le Périscolaire :

- » Rendre le périscolaire gratuit jusqu'à 17h00 (il n'y aura pas de place pour tous dans les TAP).

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour vous aider à calculer les frais de la scolarité pour l'année 2014/2015.
elus.opposition.pompignac@gmail.com

Vincent GIBELIN, Christel LE DIVELEC, Francis MASSÉ, Nathalie PAPET, Gérard SEBIE